



Département de la Haute-Garonne

**Mairie de
GOURDAN-POLIGNAN**

Nombre de Conseillers :

en exercice	15
présents	14
votants	15

OBJET :

Suppression de 3
postes à temps plein

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
Préfecture de Saint-
Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le - 1 JUIL. 2022

ID : 031-213102247-20220630-DEL_2022_03_13-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-03-13

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 24 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON, Maire

Présents : M. SAULNERON, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, M. GABAS, Mme GALLEGRO, Mme GEVREY, M. JORDA, M. LARQUE, M. MARTINEZ, Mme RENAUD

Absents excusés : M. BRATUCCI (Procuration à Mme ECHEVARNE)

Absents non excusés :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 13 juillet 1984 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau de emplois de la commune de Gourdan-Polignan,

Vu les avis favorables du comité technique du centre de gestion de la Haute-Garonne en date du 22 avril 2022,

Entendu l'exposé de son Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de supprimer du tableau des emplois :

- 1 poste territorial d'adjoint d'animation à temps complet,
- 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^e classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe à temps complet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Patrick SAULNERON



La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.